Réseau Agriculture Durable
CEDAPA

L'écho du CEDAPA

www.cedapa.com

Bimestriel d'informations techniques du Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome

n°73 / septembre - octobre 2007

>édito

Des raisons d'espérer ?

Michel Barnier, ministre de l'agriculture, déclarait dans le Monde ne pas vouloir être "*seulement ministre pour gérer des crises*". "*Nous sommes dans le mainstream* de la société : il y a des exigences nouvelles en matière de sécurité sanitaire, alimentaire et écologique*". Et de rajouter, dans la même veine, et sur le dossier breton des bassins versants en contentieux : "*Le gouvernement veut tenir un discours de vérité. (...) L'ambition que j'ai à la tête de ce ministère, ce n'est pas d'être recroquevillé sur une politique qui consisterait à dire :* on ne touche à rien". Le Ministre appelle donc à un changement de la PAC, mais à la préservation des "*mesures agro-environnementales, des aides à la production qualitative, des aides du deuxième pilier (consacrées à la ruralité)*".

De là à penser que le Ministre pourrait prôner une vraie agriculture durable, il y a peut-être un ravin qu'il semble plus que prématuré de franchir. Pour le gouvernement français, la problématique agricole est celle du produire "*davantage, et mieux*". Pas sûr donc que "*le mieux*" suffise à préserver, ou à restaurer, la qualité de notre environnement.

Tenir un discours de vérité

Nicolas Sarkozy au Space, n'a rien dit d'autre, confirmant la vocation nourricière de l'agriculture française, en Europe et dans le Monde. Pour produire plus, dit le Président, les agriculteurs devront vivre "*du prix de leurs produits, plutôt que de subventions*". En terre bretonne, Nicolas Sarkozy a soigneusement esquivé le thème des bassins versants en contentieux, et ne s'est pas attardé non plus sur l'environnement, se contentant d'appeller à une réduction de l'usage des engrais et des pesticides.

C'est évidemment un des sujets du Grenelle de l'environnement. Et autant dire que ça patine dur. "*Les ONG françaises participant au Grenelle de l'environnement constatent que la profession agricole n'est pas prête à accepter le moindre changement des modes de production, la réduction de l'utilisation des pesticides et des intrants pour rendre la production plus respectueuse de la biodiversité, des nappes phréatiques et de la fertilité des sols.*" Voilà ce que rapportent Daniel Cohn-Bendit, député européen vert, et Hannes Lorenzen, conseiller du groupe des Verts au Parlement européen (*Libération, 10 septembre*).

Au Grenelle, il semble plus facile de se mettre d'accord sur le développement de l'agriculture bio (jusqu'à 10% des surfaces en 2013) que sur une mutation profonde de l'agriculture française vers plus de durabilité. Reste un levier peut-être plus prometteur, celui de la certification des exploitations agricoles : il s'agirait de définir deux niveaux de certification l'un proche de l'agriculture raisonnée, l'autre à un niveau plus ambitieux "*Haute Efficacité Environnementale*" (HEE) encore à définir.

Produire davantage, et mieux

La problématique du gouvernement reste toujours la même : il s'agit de placer le curseur entre productivité et environnement. Les tenants de l'agriculture intensive, dopés par le contexte mondial sur l'alimentation et l'énergie, pointent la menace de la pénurie et l'enjeu du pouvoir vert. Les environnementalistes rappellent que l'environnement n'est pas une préoccupation de nantis, mais bien une question de survie. Entre les deux, l'agriculture durable peine à faire entendre sa voix, celle d'une agriculture qui reste productive, tout en ayant un niveau élevé d'exigence environnementale.

* la tendance (NDLR)

Le Comité de rédaction de l'Echo du Cedapa

Assemblée générale du CEDAPA

Le 18 octobre

Les énergies agricoles : des agrocarburants à l'autonomie énergétique des fermes.

Avec une intervention sur l'impact des biocarburants sur l'agriculture européenne, et des témoignages d'agriculteurs du CEDAPA engagés dans des démarches d'autonomie.

> Dans ce numéro...

2/ les firmes d'OGM contre la démocratie
3/ le glyphosate en question
4, 5,6/ Des pistes pour ne plus traiter les prairies en plein
6/ Passer en bio ?
7/ Deux jeunes installés qui en veulent !
8/ il était une fois la laiterie paysanne

OGM : " les firmes contre la démocratie "

Une série américaine qui se se joue désormais chez vous

Le 25 août à Vannes, 400 personnes contre les OGM

On le sait par depuis le 5 juillet : sur les 20 000 hectares officiels de maïs Mon 810 Bt implantés en France, la Bretagne écope de 2,23 ha. Petite "dotation" mais "grande" première qui a suscité une forte mobilisation dans les trois cantons concernés : Hédé (35), Redon (35), Rochefort en terre (56).

Trois réunions d'information et une manifestation ont réuni au total plus d'un millier de personnes, en plein été. Des élus locaux de tous bords se sont indignés du mépris avec lequel on les considère puisqu'eux-mêmes ne savent pas si leur territoire d'élection est parsemé de maïs OGM ou non. Pascale Loget du Conseil régional est venue à chaque réunion exprimer sa colère "*dans une région qui a clairement exprimé sa volonté de devenir un territoire sans OGM*". François Hervieu, conseiller général du canton de Rochefort en Terre parle "*d'horreur démocratique*".

2,23 ha de maïs Mon 810 Bt en Bretagne

Lors de la réunion de Rochefort, le 1er août, on a vu tous les syndicats agricoles locaux (Confédération, Coordination, JA et FDSEA 56) se prononcer pour un moratoire sur les OGM de plein champ... Le 9 août, le président de la FNSEA taxait toutefois "*d'obscurantistes*" les opposants aux OGM !

Organisé par le collectif "Bretagne sans OGM", le dernier rassemblement a réuni 400 personnes le 25 août à Vannes (source Ouest France) pour demander un moratoire et la transparence sur la localisation de la parcelle du Canton de Rochefort. Réponse de la DDAF : "*une seule personne sait où est cette parcelle... et cette personne est en vacances*" !!

0,5 hectare ici, 0,5 hectare là, 1,23 hectare plus loin, la carte de localisation des OGM dans les territoires qui en étaient indemnes jusqu'en 2006, montre à l'évidence que la contamination est organisée comme une arme pour imposer de fait les plantes génétiquement modifiées. Les agriculteurs bios, les apiculteurs et tous ceux qui veulent produire sans OGM sont évidemment particulièrement inquiets pour leur avenir.

Une question restait en suspens au 25 août : que faire si on trouve les trois parcelles OGM bretonnes ? Les manifestants s'accordent à dire que dans ce cas, on discute avec l'agriculteur-semeur pour le convaincre de détruire lui même sa parcelle. Mais aucun plan B n'est arrêté.

Bientôt une loi sur les OGM ?

Terrena, suspectée d'avoir vendu les semences OGM en Bretagne comme elle l'a effectivement fait en Pays de la Loire, clame son "innocence".

Le ministère de l'Ecologie annonce qu'une loi sur les OGM serait mise à l'ordre du jour du Parlement à l'automne. La France, sous le coup d'une menace de sanction européenne pour non transposition de la directive 2001/18 relative à la dissémination d'OGM dans l'environnement n'a pas vraiment le choix ! Jean-Louis Borloo a aussi annoncé la création d'une haute autorité sur les OGM... Des décisions bien tardives. Suffiront-elles à éviter que les 20 000 hectares de maïs MON 810 ne viennent polluer l'atmosphère du Grenelle de l'environnement ?

La carte par canton des implantations de cultures OGM, en l'occurrence du maïs MON 810 est disponible sur internet http://www.ogm.gouv.fr/mise_marche/registre_cultures/registre_cultures.htm

Jean-Marie Lusson

> Formations

- **27 septembre (Lamballe) et 2 octobre (Plouguenast) :** Limiter les pesticides sur cultures en système herbager. Au menu de la première journée, l'analyse des pratiques des agriculteurs du Cedapa, à travers les résultats de l'étude de Camille Gillard, réalisée en 2007, et de celles du groupe des stagiaires..Deuxième journée avec Charles Souillot du GAB 22 : présentation de pratiques utilisées en bio, et témoignage d'un agriculteur herbager en bio. (Contact Jeanne) - 30 €.
- **16 octobre (Quintin) et autre date à définir en novembre :** Optimisation des intrants en grande culture. S'adresse plus particulièrement aux agriculteurs ayant beaucoup de surfaces en cultures. Intervenant : Bertrand OMON, Chambre Agriculture de l'Eure - (Contact Guillaume) - 60 €
- **18 octobre, 8 novembre et 6 décembre :** se préparer à transmettre son exploitation. Echanger avec des candidats à l'installation, sur les difficultés liées à la transmission, travailler sur son projet de transmission, sur les démarches à effectuer, évaluer la valeur de son exploitation... Intervenants : Michel Carré de l'AFIP, François Berrou de l'AFOCG, la MSA
- **23 octobre (Plouisy) :** Utiliser internet (Contact Nathalie)
- **15 novembre :** déterminer les marges de progrès à moyen terme sur les différents postes des charges de structure. Intervenant : Philippe Cadoret de la Chambre d'agriculture 22.
- **6 novembre et 4 décembre :** Optimiser l'alimentation des bovins viande en système herbager avec Thierry Offredo de la Chambre d'agriculture 22. Première journée sur l'élevage des génisses, deuxième journée sur le cheptel reproducteur.

> Rendez-vous

- **2 octobre :** assemblée générale du Réseau agriculture durable (RAD) au GAEC de la Pie à Rouez-en-Champagne (72), élevage laitier herbager qui vise aussi l'autonomie en énergie. Avec la participation de Marc Dufumier, agronome de l'INA Paris-Grignon, sur la politique agricole commune.
- **18 octobre** : « Prairies, fourrages et impacts sur la qualité de l'eau », au Ministère de l'écologie à Paris. Journée d'automne de l'AFPF (Association Française pour la Production Fourragère)
- **5 et 6 décembre :** Rencontres autour des recherches sur les ruminants, à Paris - www.journees3R.fr

Attention aux herbicides à base de glyphosate

Alors que la publicité vantant leurs mérites se poursuit à la télévision, l'inocuité des herbicides à base de glyphosate est sérieusement remise en cause en cause par des études scientifiques. Des révélations d'autant plus préoccupantes que ces désherbants sont les plus utilisés en Occident (notamment dans les cultures OGM « Roundup ready »)… et qu'ils laissent des reliquats dans les eaux bretonnes.

D'après le professeur Bellé de la station biologique de Roscoff, les formulations les plus courantes d'herbicide à base de glyphosate (type Roundup) peuvent provoquer le cancer : "*Le composant actif qu'il contient, dénommé glyphosate, n'est pas le seul élément toxique de cet herbicide. Ce sont les produits l'accompagnant qui rendent l'ensemble particulièrement dangereux pour la santé.*" En d'autres termes, l'herbicide dans sa formulation courante est plus dangereux que la matière active elle-même.

Sur un embryon d'oursin, très proche de celui de l'homme, ses composants affectent l'ADN jusqu'à inhiber son point de surveillance. Certaines cellules échappent alors au contrôle de l'ADN, générant ainsi tumeurs et cancers.

De multiples résultats d'étude convergents

"*Chez l'homme, le processus et les conséquences sont identiques*" affirme le professeur Bellé, qui craint l'apparition de nombreux cancers des voies respiratoires puisque le produit pulvérisé contient la formulation à des concentrations très supérieures (500 à 2.500 fois plus) à celles qui engendrent le dysfonctionnement du point de surveillance de l'ADN. La maladie peut apparaître trois à quatre décennies après le stress initial (la commercialisation du Roundup a démarré à la fin des années 70). "*Le mieux est encore d'éviter de pulvériser ce produit ou tout autre pesticide*, conseille le professeur Bellé. *Au pire, il est vivement recommandé de se couvrir entièrement en l'utilisant* "...

D'autres études anglaises tendent aussi à prouver que cet herbicide s'avère dangereux par inhalation.

Une équipe de l'Université de Caen dont fait partie le professeur Séralini, a aussi montré en 2005 que le glyphosate est toxique pour les cellules placentaires humaines, tuant une grande proportion de celles-ci après 18 heures d'exposition et que le "*Roundup*" est toujours au moins deux fois plus toxique que le glyphosate, et ce avec des concentrations de "*Roundup*" 10 fois plus faibles que celles utilisées dans les pratiques agricoles.

Une étude épidémiologique conduite dans l'Ontario et portant sur des populations d'agriculteurs prouve que l'exposition de ceux-ci au glyphosate a presque doublé le risque des avortements spontanés tardifs, etc.

L'institut of Science in Society (Londres) déclarait dès 2005 : "*Il y a maintenant un ensemble de preuves selon lesquelles l'emploi du glyphosate exige : une nouvelle révision de la réglementation concernant ce produit et des mises en garde pour la santé publique au niveau mondial. En attendant, son utilisation devrait être réduite à un minimum, par mesure de prudence et de précaution*"...

Autant de résultats qui incitent à la plus grande prudence vis à vis de ce produit… et des pesticides en général.

Sources : MDRGF, interview réalisée par Boris Ivanoff pour le Télégramme de Brest 23 juin 07, Institute of Science in Society, Le Monde 12 mars 2005.

A quand l'interdiction de la publicité sur les pesticides à la télé ?

Discussion estivale avec l'auteur du désherbage d'un fossé en Bretagne :

-Au fait, vous savez que ce genre de traitement est interdit en Bretagne depuis 2005 ? Et les amendes sont plutôt chères.

-Ben, j'ai entendu parlé de ça, mais comme je vois toujours de la publicité pour certains produits à la télé, je me dis qu'avec ceux-là au moins, je ne risque pas de faire de mal.

Depuis 2005, pas de phyto à moins d'un mètre des fossés, des avaloirs

En Bretagne, le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit pendant toute l'année à moins d'un mètre de la berge de tout fossé.

Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égoût. (Arrêtés préfectoraux de 2005)

Une zone non traitée (ZNT) minimale de 5 mètres doit être maintenue en bordure de tous points d'eau figurant sur les cartes au 1/25 000 de l'IGN. Certains produits peuvent avoir des ZNT plus élevées : 25m, 50m, 100m. (arrêté ministériel du 12 septembre 2006).

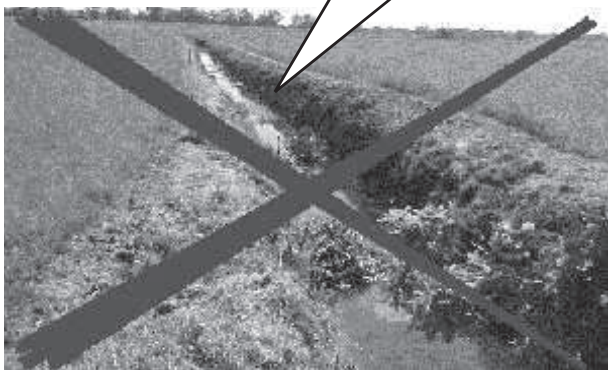

Les prairies sans traitement en plein

Pour l'aligner sur la prime à l'herbe, le ministère de l'agriculture impose l'interdiction* les traitements en plein sur prairies dans la mesure SFEI (systèmes fourragers économes en intrants, ex 214C). Comment faire alors pour ne pas se laisser envahir par les vivaces ? Quelques pistes de travail glanées dans la littérature et chez ceux qui ont déjà adopté ces pratiques chez eux...

Le système en bref

production laitière
65 ha de SAU
2 ha de betteraves, 12 hectares de triticale et mélanges céréaliers,
le reste en prairie (dactyle luzerne, prairies complexes en fauche dominante, RGA-TB en pâturage dominant)
rotation : 6-7 ans prairies, triticale ou betterave, mélange céréalier, prairie.

Michel Le Boulc'h, producteur laitier à Maël-Carhaix, a passé son système laitier herbager en bio, il y a sept ans... ce qui n'a pas changé fondamentalement le problème des rumex et chardons dans ses prairies : "*J'ai 7 ha assez sales... mais ce sont les parcelles que je n'avais pas réussi à nettoyer avant : en chimique non plus, il n'y a pas de solution miracle*".

Et quand Michel fait le bilan en regardant par dessus le talus, il ne juge pas sa ferme plus "*sale*" que celle de ses collègues conventionnels : "*Il y a autant de variabilité entre les conventionnels qu'entre les bios par rapport à ce problème. Le facteur personnel joue beaucoup*".

Faux-semis au printemps

Sa stratégie à lui consiste à ne pas se laisser déborder. "*Sur les parcelles plus sales, je passe toujours le broyeur au cul des vaches*". Objectif : ne pas laisser grainer et préserver le rendement de la prairie. "*Sur certaines, j'ai réussi à nettement améliorer la situation en passant comme cela 4 ou 5 fois par an.*"

Et à l'implantation des prairies ? Michel ne fait pas de faux-semis systématique. S'il fait sec, c'est peine perdu, rien ne lève. Et quand la pluie arrive, il est parfois trop tard : "*Je veux que mes prairies soient semées au 20 septembre*".

Contre les chardons, la betterave ?

Sur les cultures de printemps, en l'occurrence la betterave, le désherbage mécanique est soigné : avec deux ou trois faux-semis + deux ou trois binages, la betterave fait même office de culture nettoyante dans la rotation. "*Plusieurs années plus tard, son effet est encore visible*, insiste Michel. *La betterave restructure bien le sol et défavorise les chardons. Par contre, je me demande si mes deux céréales à suivre n'empirent pas le problème des chardons des champs* (NDLR : désherbage par passage de herse étrille). *J'aimerais introduire d'autres cultures de printemps mais lesquelles ?*" Michel pense au chanvre. L'entreprise Terrachanvre de Trémargat offre un débouché. Reste à maîtriser la culture et à gérer la récolte.

Les parcelles les plus éloignées, sur des terres plus légères, sont souvent fauchées, et moins souvent pâturées : ce sont les plus propres, en toute logique.

Le rumex : un problème d'agronomie

Michel ne croît guère aux vertus de la fourche à rumex et de l'arrachage systématique : "*Le rumex n'est pas là par hasard. Alors, il reviendra si les conditions de son développement sont toujours présentes : prairies abîmées, sols tassés, accumulation de matières organiques... Le rumex, c'est d'abord un problème agronomique : il faudrait chercher du côté de l'aération du sol et du rapport carbone/azote Le rumex joue un rôle, celui d'aérateur des sols matraqués et d'apporteur de lignine dans les milieux très azotés.*"

Jean-Marie Lusson

Rumex et chardons : ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas

ce qu'il aime	ce qu'il n'aime pas
rumex	
pâturage dominant	fauche dominante
pâturage en conditions humides, matraquage des prairies	
sol et couvert végétal riches en azote	cultures restructurantes (féverole, betterave)
sol lourd ou tassé	sol aéré et léger
surfertilisation potassique	alternances culture d'hiver et printemps
Prairie sur prairie	Rotation longue
Intervalle longs entre pâturages	
chardon des champs	
pâturage dominant	fauche dominante
les rotations courtes avec répétition de céréales pures	l'ombre
	les cultures étouffantes (mélanges céréaliers)
les bonnes terres « terres à chardon, terres à millions »	les légumineuses pluriannuelles (luzerne en raison des fauches mais aussi de son caractère allélopathique)
surfertilisation potassique	les cultures restructurantes (féverole, betterave)
	le dactyle (à confirmer)
	Les girobroyages répétés
	Le passage du cultivateur à 25-30 cm de profondeur en interculture, si le sol est peu travaillé.

* le Ministère a décidé de supprimer l'autorisation de traiter en plein à 2/3 de dose les prairies et affirmé que les agriculteurs conserveraient la possibilité de traiter en localisé : " là où il y a des rumex et chardons ", ce qui peut représenter des surfaces importantes, quel que soit le moyen de traitement (pulvérisateur à dos ou non).

Au final, aucune recette miracle mais quelques tendances lourdes : entretien manuel ou broyage systématique après le passage des vaches, rotation des cultures, implantation soignée des nouvelles pâtures (on se rappelle du "tasser, tasser" d'André Pochon qui garantit une levée rapide), pâturage en bonne condition, alternance fauche-pâture… Conjuguer ces techniques peut permettre de limiter les dégâts de nos rebelles (rumex, chardons des champs).
Un dossier de Jean-Marie Lusson et Suzanne Dufour.

Eviter d'implanter prairie sur prairie

■ **Michel Hamon** est producteur de lait en zone séchante (Saint-Cast-Le-Guildo). Dans ses prairies après culture, il fauche après le premier et le deuxième passage des vaches. Il trouve qu'il tient en respect rumex et chardons en faisant ainsi mais souligne qu'il n'a pas assez de recul (3 ans) pour savoir si cette pratique est efficace dans la durée. Pour lui, la maîtrise des indésirables est plus difficile pour les rotations prairies sur prairies. Il a pour objectif de ne pas désherber chimiquement. Il pense cependant qu'il aurait mieux fait de traiter une de ses parcelles en prairies sur prairies.

S'il casse à l'automne une prairie infestée de rumex ou de pâturin, les techniques culturales (covercrop, labour et semis) ne viennent pas à bout des rumex et même s'il ne recherche pas le zéro rumex, il a du mal à maintenir une propreté acceptable.

A l'avenir, il espère contourner le problème en n'implantant plus prairies sur prairies. Par ailleurs, il veut tenir compte de la position de la lune pour passer la faucheuse.

Il fait un peu d'entretien manuel à la faucille et pour les chardons à rhizomes, il passe quelquefois avec la faneuse en juillet.

Il n'utilise pas les intervalles courts entre chaque passage pour maîtriser les rumex.

L'alternance fauche-pâture

■ **Pierre-Yves Aignel,** producteur de lait à Plessala, implante quant à lui ses prairies sous couvert d'avoine ou derrière maïs. Il a pour objectif de ne pas traiter en plein mais juge au cas par cas. Cette année, il a dû traiter en plein une parcelle infestée de rumex après une rotation prairies maïs (1,5 l asulox +10 g gratil). Dans ce cas, il incrimine la destruction au covercrop de la prairie l'année d'avant. Il pense également traiter en plein une vieille prairie qu'il vient de récupérer avant de la remettre en prairie. Ses autres parcelles en prairie n'ont reçu aucun traitement chimique, ni en plein, ni localement. D'une part, Pierre-Yves a utilisé l'alternance pâture fauche pâture. D'autre part, les rumex ont pu être arrachés à la fourche à rumex... sans se casser les reins vu le temps humide de cette année. Les gros chardons ont été piochés et les chardons à rhizomes arrachés à la main en cas de légère infestation (NDLR : quel courage!)

Même s'il ne le pratique pas, Pierre Yves pense que l'alternance pâturage en cycle court et fauche sur parcelles infestées pourrait permettre une bonne maîtrise des rumex : on pénalise alors la productivité mais peu de parcelles sont concernées chaque année.

La fourche à rumex

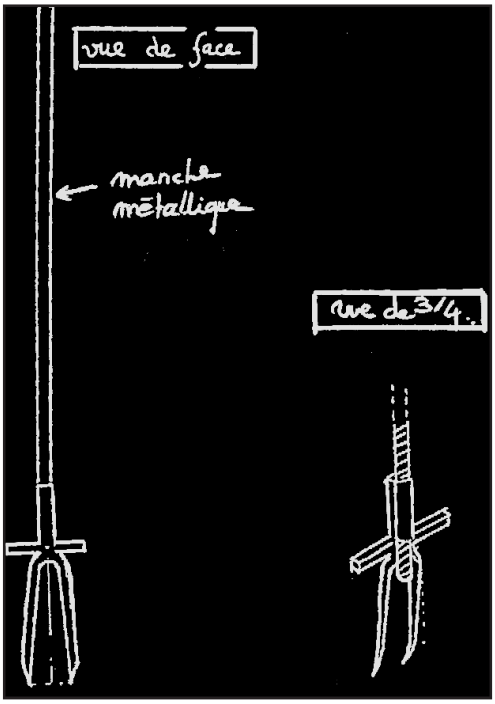

Eviter les pratiques et les conditions favorisantes

De l'avis de ses collègues (notamment Pierre-Yves Aignel), Joseph Templier, agriculteur à Trébry, a récupéré des parcelles infestées de rumex et chardons et les a nettoyées en 4-5 ans. Détail : Joseph est en bio ! Allons demander quelques précisions à l'intéressé...

L'écho : Tu as récupéré des parcelles sales en conventionnel que tu as nettoyées en bio. D'habitude, quand on passe une terre en bio, on attend plutôt une recrudescence des adventices, le temps que l'équilibre se refasse. Comment as-tu fait cela ?

Joseph : Cela s'est fait très vite - j'en ai été le premier surpris - sans que je ne fasse rien de vraiment exceptionnel. A part peut-être le broyage, que je réalise quand le rumex arrive en fleur, quitte à pénaliser un peu le rendement de la prairie. J'ai remarqué que c'est à ce stade qu'on fatigue le plus le rumex : ensuite, il a bien du mal à produire plusieurs tiges, comme on le voit faire d'ordinaire.

L'écho : Et c'est tout ?

Joseph : oui et non. Comme j'ai passé ces parcelles en bio, j'ai aussi arrêté la fertilisation chimique, notamment en potasse. J'apporte du compost jeune en surface qui améliore la vie du sol ou de la potasse d'origine organique et l'équilibre se refait. Je ne suis pas le seul à observer que la situation par rapport aux rumex s'améliore quand on arrête la potasse. Les techniciens bios repèrent cela dans bien des fermes. Quand on arrête la fertilisation chimique, les bêtes se mettent à manger le rumex. Elles deviennent donc des alliées dans la lutte contre ces vivaces !

De nombreux agronomes disent aussi que le problème du rumex ne vient pas de ses graines : des graines de tout, il y en a profusion dans le sol. Le problème, ce sont les pratiques qui favorisent ou défavorisent son développement. En système Cedapa, où l'on recherche un très forte productivité de la prairie, je pense que le gros facteur favorisant du rumex, c'est la fertilisation en potasse.

L'écho : Et pour les chardons ?

Joseph : Pour les chardons, je connais moins bien les facteurs favorisants : j'en ai quelquefois par places, je broie et cela se résorbe petit à petit. Ce n'est pas un problème ici.

Un pâturage = un désherbage

■ **Patrick et Christian Le Fustec**, producteurs de pomme de terre et de lait, vieux routiers de la prairie, ont un avantage : leurs prairies viennent généralement après pomme de terre, culture nettoyante par excellence ! Ils apportent beaucoup de soin à leurs techniques culturales : semis en septembre sans labour, passage de vibroculteur, rouleau 2-3 fois avant semis, semis centrifuge, et rouleau. Les vaches pâturent avant l'hiver (un pâturage = un désherbage selon Patrick). La maîtrise des rumex se fait ensuite à la fourche à rumex à chaque pâturage. Les chardons des champs à rhizomes sont traités localement. Les gros chardons sont piochés.

Pour Patrick, il ne faut pas être esclave de ses pâtures (pas plus d'une demi-heure de désherbage manuel à l'hectare !). Partant de ce principe, il lui arrive de traiter en plein des prairies en deuxième année d'exploitation à l'automne, s'il juge l'infestation trop importante (40 g de gratil / ha). Plutôt que de traiter en première année, il préfère en effet "*voir comment ça se présente*" et attendre que le trèfle s'implante.

La pioche, la fourche et la faucille

■ **Au Gaec des Trois sources** à Hillion, l'entretien des prairies se fait soit manuellement (le plus souvent) : pioche pour les gros chardons, pioche, faucille, fourche à rumex pour les rumex suivant leur stade de végétation et l'humidité du terrain, soit en traitement localisé pour les chardons à rhizomes et les rumex, soit par fauche pour les chardons à rhizomes.

Le site réservé aux génisses est plus difficile à maîtriser à cause du type de terrain et du pâturage en conditions climatiques quelquefois limite pour une portance correcte.

Pour l'implantation des prairies et en particulier des prairies sur prairies, les techniques culturales ont évolué depuis l'adoption du système herbager et semblent aboutir à une moindre infestation. Dans l'implantation prairie sur prairie, la vieille prairie est hachée au rotavator puis enfouie par labour. Puis, on passe 2 fois la herse rotative attelée au cultipacker. Ensuite on sème soit directement en ligne (Joseph Cabaret relève alors les socs pour une meilleure répartition de la semence) soit au semoir en ligne plus cultipacker, l'objectif étant de niveler le sol le mieux possible, on passe enfin le rouleau cultipacker deux fois.

le 27 septembre zoom sur les pratiques phytos des agriculteurs du Cedapa

Camille Gillard vient d'effectuer un stage de 5 mois sur les pratiques des agriculteurs du Cedapa en matière de pesticides. Il fait suite à celui d'Annie Ardois, qui concluait que les quantités de pesticides utilisées sont très variables entre les agriculteurs pour une même culture.

L'objectif de ce stage était donc de trouver quelles sont les pratiques agronomiques qui peuvent expliquer ces disparités (rotations, dates de semis, densité de semis, désherbage mécanique…) et de proposer des pistes de progrès pour les fermes du Cedapa.
Les résultats seront présentés le jeudi 27 septembre à l'occasion de la première journée de la formation sur les techniques de protection des cultures.
Ce stage fait partie d'un cursus de master 2 professionnel Gestion et valorisation agri-environnementales (Université de Caen).

> en savoir plus

La maîtrise des chardons et des rumex, guide pratique d'Agrobio 35 (02 99 77 09 50)

Pour tous savoir sur la réglementation des phytos, les matières actives interdites, les mélanges autorisés, consulter le site du Ministère de l'agriculture :

http://e-phy.agriculture.gouv.fr

La bio manque de lait

Après la crise de 2002, le marché du lait bio est redevenu déficitaire. La demande est croissante et l'offre ne suit pas. La production de lait bio devrait être une filière porteuse pour les cinq prochaines années.

La Bretagne est la deuxième région productrice de lait bio française. Elle produit 60 millions de litres de lait bio (dont 9 millions dans les Côtes d'Armor) soit environ un quart de la production nationale (Source ONAB, Observatoire National de l'Agriculture Biologique).
6 % des éleveurs laitiers n'ont pas obtenu de plus value bio en 2006. En 2007, ils ne sont que 2 %.
De plus, une dizaine d'arrêt en 2006, dont plusieurs départs en retraite, n'ont pas été compensés par les nouvelles installations ou conversions.
Les 29 producteurs costarmoricains sont répartis sur l'ensemble du département avec une densité d'élevage plus élevée dans le Centre Ouest Bretagne. Six collecteurs se répartissent la production départementale :

- SAS Biolait qui vend ensuite sa production à différentes laiteries.
- Bio d'Armor (Eurial poitouraine) qui transforme le lait des producteurs d'Eolys Unicopa et de Colarena (Eurial poitouraine). C'est la seule laiterie spécialisée bio de notre région.
- Lactalis qui transforme son lait en Ille et Vilaine.
- Entremont Alliance dont le lait est transformé par la laiterie Le Gall à Quimper.
- Even dont les producteurs touchent une plus value mais le lait est valorisé en conventionnel.

Les plus values varient suivant la saison. La moyenne annuelle de la plus value biologique varie de 45 € à 80 € les 1000 litres suivant les collecteurs. La plupart des laiteries intervenant sur notre territoire ont revalorisées leur plus value bio à compter du 1er juillet afin de sécuriser leurs approvisionnements.
"*Le marché est déficitaire, les perspectives de développement du marché sont bonnes pour les 5 années à venir. Nous cherchons de nouveaux producteurs.*", déclare Mr Ménestrier de la Colarena. "*Nous étudions toutes les demandes de producteurs et nous nous engageons à reprendre leur lait une fois certifié si leur laiterie ne leur propose pas de valorisation bio. Nous ne voulons pas de "guerre des laiteries" qui pourrait laisser des producteurs un peu éloigné des circuits de collecte de côté.* "
"*Attention*, précise Suzanne Dufour, *le passage en bio ne s'improvise pas. Les centimes gagnés peuvent être vite perdus si on maîtrise mal son système. Mieux vaut prendre le temps de se former*".

Contact : Eric Jehannin, GAB 22, 02.96.74.75.65

Un système herbager en construction

Pierre Chesnot et Gwen Raynaud sont installés depuis un an et demi à Saint-Laurent de Bégard. Avec beaucoup d'enthousiasme, de passion et de volonté, ils aménagent leur outil de travail et avancent vers l'agriculture durable. Témoignage.

Gwen Raynaud, Pierre Chesnot (et Tudy) ont augmenté la part d'herbe malgré les contraintes de la ferme.

Pierre Chesnot et Gwen Raynaud sont paysans au sein de l'EARL Saint-Illio Braz à Saint-Laurent. Une ferme de 60 ha, avec 360 000 litres de référence, mais 320 000 litres produits en raison d'une faible référence de matière grasse.

Avant son installation, Pierre acquiert une solide expérience grâce à dix années de salariat agricole et d'aide familial. De son côté Gwen, qui n'est pas issue du milieu agricole souhaite, malgré des études générales en faculté, réaliser un projet d'enfance : s'installer paysanne.

L'installation, un rêve d'enfance

La cessation anticipée d'Yves (le père de Pierre) va précipiter leur installation. Gwen aura juste le temps de passer le BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) au Lycée de Kernilien et d'effectuer son stage "6 mois". Lors de leur installation le 15 janvier 2007, le couple, qui a le statut de jeune agriculteur, va bénéficier d'une rallonge de quota de 120 000 litres.

Si Pierre a pu mûrir son projet, il n'en est pas de même pour Gwen, qui apprend le métier "sur le tas", et se familiarise avec la traite directement avec son troupeau de 52 vaches.

Les 18 premiers mois vont donc être laborieux, mais aussi passionnants :

Gwen prend en main l'élevage et l'administratif ; la part d'herbe dans l'assolement augmente ; il faut vendre et acheter des animaux pour constituer le troupeau ; la stabulation des vaches laitières et des génisses est agrandie et une partie de l'extension est aménagée pour le stockage de la paille (700 m²), le tout en autoconstruction ; une fosse et une salle de traite sont également construites, cette fois par entreprise.

A cette période, ils envisagent logiquement de s'engager dans un Contrat d'agriculture durable (CAD) "système herbager à faible usage d'intrants". Lors d'une journée technique organisée par le CEDAPA, les collègues présents vont les dissuader d'aller trop vite.

Le CAD herbager repoussé

"*Ce qui est possible chez l'un ne l'est pas forcément chez l'autre. Le début de l'installation est déjà complexe et le CAD est une contrainte supplémentaire. Il faut signer quand tu es prêt*", affirme aujourd'hui Pierre. D'autant plus que l'exploitation a quelques handicaps : les terres sont de qualité moyenne et à tendance hydromorphe ; le parcellaire est contraignant, avec seulement 8 hectares autour des bâtiments et 28 ha à moins d'un kilomètre, mais avec une traversée de route départementale.

L'assolement est le suivant : 35 ha de prairies temporaires et de prés, 8,5 ha de mélange céréalier, 16,5 ha de maïs.

Par souci d'économie, mais aussi par goût, Pierre et Gwen se sont beaucoup investis dans l'exploitation. S'ils se déclarent insatisfaits de la prestation de la Chambre d'Agriculture sur les aspects juridiques ou le dossier d'installation, ils se félicitent en revanche du bon accompagnement de la banque pour la réflexion et le financement. Le conseiller aux prêts va les dissuader de construire eux-mêmes la salle de traite : "*c'est votre principal outil*". Une décision qu'ils n'ont pas regrettée.

Aujourd'hui, ils veulent faire une pause dans les gros projets, à part le filtre à roseaux qui permettra d'augmenter leur capacité de stockage en fosse (avant mars 2008).

Ils éprouvent le besoin de "*souffler, de profiter de ce qui a été fait, se laisser le temps de l'équilibre et réaliser des projets personnels*".

Malgré une satisfaction globale, Gwen et Pierre expriment quelques regrets : "*Aujourd'hui on est obligé d'avoir cette structure pour dégager un revenu, mais dans l'avenir nous chercherons à limiter nos coûts afin de réduire la production*". Autre regret, celui "*de ne pouvoir partager notre expérience dans le voisinage*".

Joël Le Calvez, Tressignaux

En bref

Pierre Chesnot et Gwen Raynaud se sont installés au 15 janvier 2007.

60 ha de SAU

- *35 ha d'herbe*
- *16,5 ha de maïs*
- *8,5 ha de mélange céréalier*

52 VL et la suite.

320.000 litres de lait produits

>Santé animale

Appel à témoignages

Un agriculteur de l'Adage a un problème de santé sur son troupeau de vaches laitières qu'il ne comprend pas. Il souhaite diffuser l'information auprès des adhérents du réseau au cas ou certaines personnes auraient déjà rencontré ce problème.

Certaines vaches de son troupeau (croisées noires - jersiaises) connaissent des problèmes de coagulation du sang.

Il a perdu deux vaches laitières cet hiver suite à des hémorragies post-césariennes, il a également eu le cas d'une vache qui perdait du sang par les naseaux de façon importante.

Son vétérinaire a effectué un test sur le sang de cette vache et le temps de coagulation est beaucoup plus long que la normale.

Pas d'explication à ce problème. La consommation excessive de fougères ou de saules pourrait en être une mais cela n'est pas le cas sur cette ferme.

Contact : Frédéric Hanier à l'Adage
02 99 77 09 56

Il était une fois la laiterie paysanne

La laiterie paysanne a cessé de fabriquer ses yaourts « Terre et Ciel » mais les producteurs associés dans la SARL ont souhaité revenir sur leur expérience pour l'analyser et en tirer les enseignements "afin qu'ils servent à d'autres groupes".
Le document est en cours de finition et sera bientôt disponible au Cedapa pour toute personne ou groupe intéressé par le sujet. Morceaux choisis.

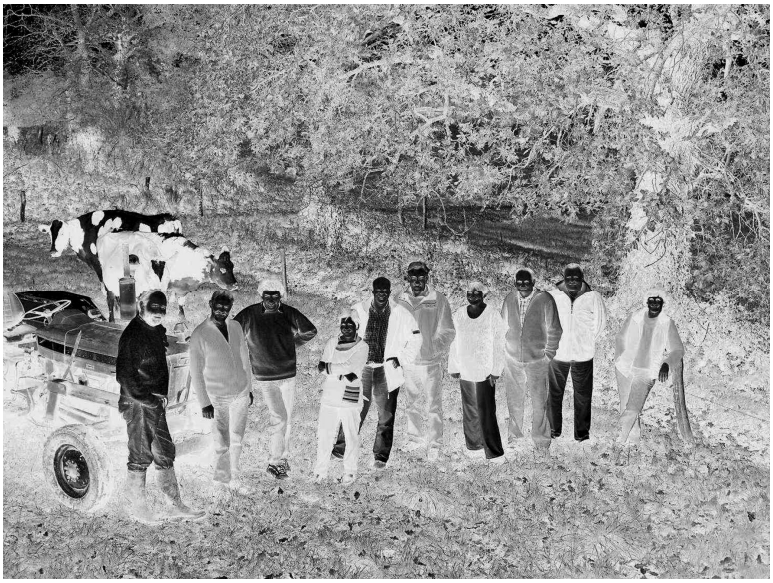

Les agriculteurs engagés dans la laiterie paysanne

"*On y a cru. On s'est battu trois ans et plus pour que cela réussisse, puis il a fallu nous rendre à l'évidence : continuer à fabriquer et essayer de vendre nos produits plus longtemps risquait trop de mettre en péril nos exploitations. La laiterie paysanne et ses yaourts Terre et ciel qui ont obtenu partout un succès d'estime très marqué, mais c'est du passé*". Ainsi s'ouvre le document sur la Laiterie Paysanne, qui se fixe comme objectif d'analyser cet échec économique "*pour mieux comprendre, mais aussi pour rendre compte à tous ceux qui, personnes ou collectivités, nous ont aidés, et enfin pour que notre expérience serve à d'autres*".

Analyser les points forts, par exemple dans la commercialisation : "*On a eu un carnet d'adresses de 150 magasins*" et les points faibles : "*mais il en est resté peu*". Pour proposer une voie peut-être plus prometteuse : "*Mieux vaut avoir 20 bons clients et bien les suivre*". Car les paysans ont au moins appris une chose : "*il n'y a pas de place pour l'amateurisme !*"

Ce document est d'abord là pour encourager d'autres groupes à se lancer : "*Un des enseignements de notre expérience, c'est qu'il y a une place pour de bons produits laitiers herbagers. Notre démarche de paysans a séduit. Pour nous c'est une bonne surprise.*"

Et surtout, ils ne sont peut-être pas passés si loin de la réussite. Roland Briens, patron de J'Imprime et soutien du groupe, analyse : "*Ce que je veux dire d'entrée, c'est que je leur tire vraiment mon chapeau. C'est un échec économique, mais ils ont surmonté ensemble des obstacles incroyables. A leur place, je n'aurais pas arrêté : tous les indicateurs n'étaient pas dans le rouge. Je crois qu'à un moment, la lassitude s'est installée. Je peux comprendre.*"

Cet échec, et celui d'autres groupes de paysans, pousse les collectivités territoriales à s'interroger : "*quelles aides les collectivités territoriales peuvent-elles apporter à de telles démarches ?*, se demande Jean Le Floc'h. *Le Conseil général est actuellement en train de revoir tous ses modalités d'intervention, en particulier dans ledomaine économique.*"

"Il était une fois la Laiterie Paysanne", document d'une douzaine de pages, sera disponible sous peu au Cedapa sur simple demande. L'histoire du projet, ses succès et ses échecs, les leçons pratiques à en tirer, pour faire mieux la prochaine fois. Avec les interventions de trois partenaires extérieurs de l'entreprise...

> Annonces

- Foin à vendre (RGA-TB), région Plessala - Contact : 02.96.67.29.40

***L'écho du CEDAPA* (bimestriel)**
2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Robert Hamon
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Laurence Le Métayer-Morice, Suzanne Dufour
Mise en forme : Jean-Marie Lusson, Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : J'imprime, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.
N°de commission paritaire : 76787 AS - ISSN : 127 1-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à
l'écho du CEDAPA **BP 332 - 22193 PLERIN Cédex**

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Commune : .....
CP : ..... Tél : .....
Profession : .....

Je m'abonne pour :

	1 an (6 numéros)	2 ans (12 num.)
Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant	18 €	27 €
Non adhérent, établissement scolaire	27 €	45 €
Soutien+organismes, entreprises	39 €	60 €
Adhésion 2007	31 €	

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

❑ J'ai besoin d'une facture

Cette publication est soutenue par des fonds de l'ADAR.